

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 4 avril 2024 à 19 H 30 en mairie**

Présents : Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUIRE, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX, Odile MASSON

Absents excusés : Christiane ROCHEDIX

Absents non excusés : /

Secrétaire de séance : Anne-Laure SEUX

Pouvoirs :

<u>Mandants</u>	<u>Mandataires</u>
Christiane ROCHEDIX	Odile MASSON

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers votants : 14

Date de convocation : 29 mars 2024

1 AJOUT D'UN SUJET À L'ORDRE DU JOUR : Convention avec le CDG

Autorisation donnée au Maire de signer la convention pour le service de remplacement.

APPROBATION A L'UNANIMITE

2 - APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES SEANCES PRECEDENTES

APPROBATION A L'UNANIMITE

3 – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF

Comme le prévoient les textes, le Maire quitte la salle pour permettre au conseil municipal d'examiner le compte administratif communal et le compte de gestion du trésorier municipal qui s'établissent ainsi pour l'exercice 2023 :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	981 199,65 €	453 084,49 €
Recettes	1 059 545,78 €	339 536,90 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	78 346,13 €	-113 547,59 €
Résultat reporté	233 245,72 €	-58 828,17 €
RESULTAT DE CLOTURE	311 591,85 €	-172 375,76 €

APPROBATION A L'UNANIMITE

4 – INVESTISSEMENTS 2024

NATURE DU PROJET	MONTANT (TTC)
Informatique mairie Sauvegarde externe	936,00 €
Chemin des Courlis Accès pompiers	26 581,20 €
Jeux d'enfants jeu KOMPAN	7 585,66 €
Citerne eau de pluie	10 568,03 €
Installation lampes LED	20 700,00 €
Chauffage école Installation 5 pompes à chaleur	43 699,10 €
Chauffage périscolaire Installation pompe à chaleur	18 892,06 €

Chauffage salle des fêtes Installation pompe à chaleur	18 639,47 €
Route Unias Potelets	9 979,20 €
	157 580,71 €

APPROBATION A L'UNANIMITE**5 – BUDGET PRIMITIF 2024**

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 027 853,57 €	1 096 670,65 €	515 269,33 €	515 269,33 €

APPROBATION A L'UNANIMITE

20h40 Suspension de séance

20h43 Reprise de la séance

6 – TARIFS 2024

CIMETIERE			
Durée	Emplacement 2.50m ² (1m x 2.50 m)	Emplacement 5 m ² (2m x 2.50 m) + 0.30 m (intertombe)	Concession en columbarium
15 ans	200 €	500 €	450 €
30 ans	350 €	1 000 €	900 €
50 ans	1 000 €	1 500 €	1 500 €
Mineurs (durée 15 ans)	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Taxes d'inhumation, taxe de dispersion des cendres, taxe de scellement d'urne	30 €
Taxe de vacation	13 €
Taxe de mise en caveau provisoire	gratuité les 3 premiers mois, puis 60 € par mois pendant 3 mois (durée maximale : 6 mois)

SALLE DES FETES**HABITANTS DE LA COMMUNE, ET PERSONNEL COMMUNAL :**

Samedi + dimanche (remise des clés le vendredi à 18h30)	450,00 € la première location 600,00 € la deuxième location et les suivantes
Vendredi + samedi + dimanche (remise des clés le vendredi à 12h00)	550,00 € la première location 700,00 € la deuxième location et les suivantes

MARIAGE Vendredi + samedi + dimanche (remise des clés le vendredi à 9h00)	750,00 €
--	-----------------

EXTERIEURS A LA COMMUNE :

Samedi + dimanche (remise des clés le vendredi à 18h30)	650,00 €
--	-----------------

Vendredi + samedi + dimanche (remise des clés le vendredi à 12h00)	730,00 €
MARIAGE Vendredi + samedi + dimanche (remise des clés le vendredi à 9h00)	950,00 €

Tarifs applicables pour toute location à compter du 1^{er} janvier 2023 sauf ceux qui ont déjà signé un contrat et qui ont pu bénéficier de anciens tarifs

Autres tarifs :

VAISSELLE	50,00 €
ECRAN	40,00 €
ECRAN + VIDEOPROJECTEUR	70,00 €
MANGE DEBOUT	10,00 € l'un sans housse 6 dispo

Dégradation de matériel :

Assiette	6,00 €
Verre	3,00 €
Fourchette, cuillère à soupe, couteau, cuillère café	6,00 €
Matériel de cuisine	Prix d'achat en remplacement
Table	150,00 €
Chaise	30,00 €
Ecran	500,00 €
Micro ondes	300,00 €
Trancheuse	Suivant devis, ou 500,00 € en remplacement
Vidéo projecteur	Suivant devis, ou 1500,00 € en remplacement
Clefs	120,00 € par clef
Mange Debout	100,00 €

CENTRE DE LOISIRS (à partir des vacances d'été)

Quotients familiaux	0 - 300	301 - 400	401 - 500	501 - 600	601 - 700	701 - 1049	Supérieur à 1049
	Selon barème règlementé CAF					15.50 €	17 €
Journée (repas + goûter)						10.50 €	8 €
Demi-journée						7.50 €	12 €
ACHAT PRESTATAIRE OGE (Goûter) : 0.89 €							
Familles extérieures à Craintilleux et Rivas et dont le quotient familial est supérieur à 700, majoration de 1 € à la journée ou 0,50 € à la demi-journée.							

ACCUEIL PERISCOLAIRE (à partir de la rentrée de septembre)

MATIN ET SOIR			
Quotient familial	0 - 700	701 - 1049	Supérieur à 1049
La demi-heure	1,00 €	1,05 €	1.10 €
MIDI			
L'heure garderie de midi	1.00 €		

ETUDES SURVEILLEES
1,10 € par heure

RESTAURANT SCOLAIRE (à partir de la rentrée de septembre)	
QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DU REPAS
0 à 700	4.35 €
701 à 1049	4.45 €
Supérieur à 1049	4.55 €

ENCART PUBLICITAIRE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL					
	1 page	1/2 page	1/3 page	1/4 page	1/8 page
Extérieurs	102,50 €	82,00 €	61,50 €	41,00 €	20,50 €
Craintilleux	77,00 €	62,00 €	46,00 €	31,00 €	16,00 €
Nos commerces	46,00 €	31,00 €	15,00 €	12,00 €	10,00 €

PANNEAU LUMINEUX	
1 mois	100 €
15 jours	70 €
1 semaine	40 €
1 semaine par mois pendant 6 mois	150 €

REDEVANCE D'OCCUPATION DU SOL POUR LES COMMERCES : 1.00 € / m²

APPROBATION A L'UNANIMITE

5 – ECOLE + CCAS: SUBVENTIONS 2024

ECOLE : Environ 130 élèves

ECOLE	40 € / élèves	5 200,00 €
DEPLACEMENTS CULTURELS +	1 080,00 € déplacements	
CLASSES VERTES Pour Craintilleux et Rivas	960,00 € classes vertes	3 060,00 €
INVESTISSEMENT	1 000,00 €	1 000,00 €

CCAS : 8 000 €

APPROBATION A L'UNANIMITE

5 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

- **Taxe foncière (bâti) 37,09 %**
- **Taxe foncière (non bâti) 36.68 %**
- **Taxe d'habitation 10,72 %**

APPROBATION A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 55